

**Compte-rendu du Conseil de Faculté du 14 juin 2018**

**Élus présents** : Alain AYERBE, Catherine DELCROIX, Gérémia COMETTI, Philippe CORDAZZO, Salomé DEBOOS, Nalini FURST, Philippe HAMMAN, Anne-Sophie LAMINE, Roger SOME, Maurice WINTZ, Frédéric BAUER

**Élus excusés**: Catherine DELCROIX, Elise MARSICANO, Marcel BAUER, Nicolas MATT, Catherine ZUBER

**Procurations**: C.Delcroix à C.Boisson, E.Marsicano à G.Cometti

**Invités permanents**: Nicolas AMADIO, Marie BALAS, Pascal HINTERMEYER, Catherine LEOPOLD

**Invitée permanent excusée**: Sylvie Monchatre

**Président de séance** : Jean-Daniel BOYER, Doyen

**Ordre du jour :**

1. Approbation du compte-rendu du conseil de Faculté du 3 mai 2018
2. Résultats élections des représentants enseignants et biatss au conseil de faculté
3. Dialogue de gestion
4. MECC
5. Parcoursup
6. Divers : - calendrier universitaire 2018/2019

 - composition des jurys des mémoires de master

 - Statuts de la faculté

 Un conseil restreint aux enseignants a lieu : titularisation de M.Cometti Gérémia

1. Le compte-rendu du conseil de faculté du 3 mai est voté à l’unanimité (5 abstentions).
2. M.Boyer donne le nom des nouveaux représentants élus des enseignants et des biatss au conseil de faculté, élections du 29 mai 2018, à savoir :

Pour les PR : M.Somé, Mme Lamine, M.Cordazzo, Mme Delcroix, M.Hamman

Pour les MCF : Mme Marsicano, M.Cometti, M.Wintz, Mme Deboos, M.Ayerbe.

Pour les Biatss : Mme Furst, Mme Boisson

Il fixe également les dates des conseils de l’année 2018/2019 : jeudi de 16h à 18h salle 5320 les 20/9 ; 8/11 ; 10/01 ; 28/02 ; 28/03 ; 02/05 ; 13/06

1. Dialogue de gestion :

M. Boyer présente le projet stratégique 2019 de la Faculté dans le cadre du dialogue de gestion dont la réunion est prévue le 20 juin prochain.

Il explique notamment les perspectives en matière de postes.

Il propose que les postes de PR fassent l’objet d’une demande de 2 postes de MCF.

Seront proposés lors du dialogue de gestion :

1 MCF Sociologie du genre et des inégalités

1 MCF Sociologie économique,

1 PR Ethnologie ou 2 MCF Ethnologie,

1 MCF Sociologie de la culture,

1 MCF Sociologie du travail.

Une discussion s’engage notamment sur la proposition de demande de poste de MCF de Sociologie de la culture (section 19) qui pourrait être amené à intervenir dans le Master 2 de muséologie.

M. Somé précise qu’il n’a pas été contacté sur ce point et réaffirme la dimension ethnologique du Master Muséologie. Il s’étonne que deux supports de MCF soient proposés alors que l’institut d’ethnologie était en faveur d’un support de PR.

M. Boyer répond qu’il n’a eu la réponse définitive que le 12 juin et qu’il a envoyé le projet au Central le 11 juin (projet qui lui était demandé pour le 5 juin). Il rappelle qu’initialement les demandes devaient lui être remontées pour la fin avril…

Concernant le support de MCF sociologie de la culture, il prie M. Somé de l’excuser de ne pas l’avoir consulté sur ce point, se dit prêt à enlever les interventions éventuelles que le MCF pourrait faire dans le Master Muséologie et s’engage à discuter avec M. Somé en novembre sur ce point quand il s’agira d’affiner le profil du candidat à recruter.

M.Cordazzo aimerait aussi que l’on ne prévoie pas systématiquement cette manière de faire pour tous les postes de PR sur les années 2020 et 2021 suite à des départs en retraite prévue par un certain nombre de PR.

La Faculté demande également deux créations de poste MCF pour parcoursup en lien avec le suivi du oui/si. Ceci fait suite aux déclarations de la Rectrice selon lesquelles le Ministère octroierait 7 supports à l’Université de Strasbourg à destination des filières en tension.

La Faculté demande enfin une création d’un poste C biatss pour soutenir la nouvelle offre de formation et l’EAD.

1. MECC

Les différents documents sont distribués et votés à l’unanimité.

1. Parcoursup :

Les lycéens candidats en Licence non contingentée n’ont pas été classés. Pour environ 1/3 d’entre eux un parcours « oui si » 1ère catégorie a été proposé. Pour l’instant, sur 1133 vœux, 767 l’ont refusé et 199 candidats ont accepté de s’inscrire en Licence.

1. Divers :

- le calendrier universitaire 2018/2019 est distribué. La semaine de pré-rentrée aura lieu le 3 septembre pour le MTU notamment. Le début des cours des licences est fixé au lundi 10 septembre, celui des masters au 17 septembre sauf pour le master ISCM qui est fixée au 10 septembre.

- Pour la composition des jurys des mémoires de master : Mme Balas explique que 2 enseignants-chercheurs suffisent dont 1 obligatoirement HDR (ou 3 personnes s’il s’agit d’étudiant qui se dirige vers un doctorat)

Est décidé le fait que les jurys de Master doivent être composés *a minima* de deux enseignants-chercheurs l’un d’eux au moins ayant une HDR. Un 3e membre est fortement recommandé en vue d’une inscription en thèse.

- Les nouveaux statuts de la faculté ont été votés par le CA du 28 mai 2018.

Mme Lamine remercie l’équipe administrative pour leur mobilisation pour un bon déroulement des examens et la tenue des comités de sélection pendant l’occupation des locaux par les étudiants pendant 3 semaines.

Elle indique aussi qu’un portfolio de compétences des masters sera édité en supplément de diplôme pour les étudiants.

Un conseil restreint aux enseignants a lieu pour la titularisation de M. Cometti Gérémia : vote à l’unanimité.

La séance est levée à 18h20.